



HAL
open science

Saint-Hilaire, saint Saturnin et Roger. Un réseau guilhelmide dans le comté de Carcassonne au Xe siècle

Hélène Débax, Franck Pontières

► **To cite this version:**

Hélène Débax, Franck Pontières. Saint-Hilaire, saint Saturnin et Roger. Un réseau guilhelmide dans le comté de Carcassonne au Xe siècle. Laurent Macé. Entre histoire et épopée. Les Guillaume d'Orange (IXe-XIIIe siècle), CNRS-Université Toulouse II-Le Mirail, pp.117-133, 2006, collection Méridiennes. halshs-00498842

HAL Id: halshs-00498842

<https://shs.hal.science/halshs-00498842>

Submitted on 8 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Saint Hilaire, saint Saturnin et Roger.

Un réseau guilhelme dans le comté de Carcassonne au X^e siècle

Hélène Débax
Franck Pontiès¹

Le 1^{er} mars 978 une forte assistance se pressait à l'abbaye Saint-Hilaire sur Lauquet, au comté de Carcassonne². On trouvait le comte Roger de Carcassonne, avec sa femme Adalaïs, l'évêque du diocèse, Franco, les abbés Garin de Lézat-Cuxa et Benoît de Saint-Hilaire, de nombreux autres *proceres* et hommes illustres, une foule de clercs, et aussi une nombreuse assemblée de *pagenses* des deux sexes. Garin avait emmené avec lui un habile maçon de Cuxa qui se mit au travail : il descella le couvercle du sarcophage censé renfermer les reliques de saint Hilaire ; mais, une fois ouvert, le sépulcre se révéla vide. L'assemblée se répandit en lamentations et tomba à genoux en prières pendant une bonne heure. Le maçon se pencha à nouveau au-dessus du tombeau, et, miracle : « voici le corps de saint Hilaire, nous l'avons ici en entier ». La relique se mit immédiatement à exhaler une odeur des plus suaves — une odeur de sainteté — et opéra des miracles, rendant la vue à un aveugle. Après une nuit de veille, eut lieu une grande cérémonie : l'évêque Franco célébra une messe, bénit la foule et, nouveau miracle, un petit enfant aveugle de naissance recouvra aussi la vue. C'est alors que le comte Roger prit solennellement l'abbaye Saint-Hilaire sous sa protection et promit d'abandonner tout cens et service. Il reçut l'opuscule de la règle bénédictine (« *libellus regulae* ») sur l'autel au-dessus des reliques et le transmit à l'évêque et aux abbés, leur enjoignant de respecter la règle et interdisant désormais à tout comte ou évêque de se mêler des élections abbatiales.

Ce récit d'invention et d'élévation de reliques est classique, le *topos* des guérisons miraculeuses aussi. Mais plusieurs éléments intriguent dans cette cérémonie de 978. Tout d'abord, il y a l'insistance mise sur le rôle de Roger : il est le premier cité des grands présents, il joue un rôle central dans le déroulement des opérations. Il est aussi le seul pouvoir auquel il soit fait allusion dans la formule de datation : la charte fut rédigée « dans la province de Carcassonne, sous le gouvernement de Roger, comte de ladite province »³. Or, dans un autre document, un poème contemporain dont le sujet est la même cérémonie, l'élévation des reliques de saint Hilaire en 978 est explicitement liée à une victoire de Roger sur un comte de Toulouse anonyme, que Roger a battu et mis en fuite⁴. Qui est donc ce comte de Toulouse et pourquoi cette bataille ? Le comte Roger est connu pour être fils d'un comte Arnaud qui apparaît brusquement en Carcassès au milieu du X^e siècle, sans lien apparent avec la lignée comtale antérieure. Qui est Roger et quelle est son ascendance ? Qui est ce saint Hilaire qui

1 Plutôt que de piller son travail en ne le citant qu'incidemment, j'ai préféré inviter Franck Pontiès à partager cette communication qui est donc écrite à quatre mains. Pour toute précision supplémentaire, voir sa maîtrise inédite : *L'abbaye de Saint-Hilaire (Aude) des origines au début du XIV^e siècle*, sous la direction d'Hélène Débax, Université Toulouse II-Le Mirail, septembre 2004. Elle a été couronnée du prix Joseph Poux par les Archives départementales de l'Aude [note H. Débax].

2 L'abbaye était située à la limite sud du comté de Carcassonne, face au Razès. La *villa* de Saint-Hilaire, qui entourait le monastère, est aujourd'hui devenue un village, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Limoux (Aude).

3 « *Apud provinciam Karkasensem, imperante Rogerio comite ejusdem provincie* », Claude Devic et Joseph Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, réédition Privat, Toulouse, 1872-1875 [désormais *HGL*], vol. V, col. 262. Pour la date du texte, voir ci-dessous note 39.

4 *HGL*, V, 264-265.

soutient Roger dans ses luttes ? Quels sont les enjeux qui se nouent autour de la cérémonie de 978 ?

Une hypothèse permet de donner quelques réponses à ces différentes interrogations, celle de l'alliance aquitaine des comtes de Carcassonne. L'histoire du Midi aux X^e et XI^e siècles prend en effet un sens nouveau si l'on suppose l'existence en Carcassès de réseaux que l'on peut appeler guilhelmides, à l'instar de ceux décrits par Claudie Amado en Bas-Languedoc⁵. Nous tenterons de les mettre au jour, en reprenant tout d'abord à grands traits l'histoire des comtés de Carcassonne et de Razès jusqu'en cette fin de X^e siècle. Ensuite, nous ouvrirons le dossier de la dédicace du monastère des bords du Lauquet, nous envisagerons les divers *Hilaire* possibles et nous tenterons de comprendre l'attachement de Roger à ce saint. Nous terminerons en faisant le point sur les divers réseaux qui opèrent dans l'entourage comtal carcassonnais au X^e siècle.

Les comtes de Carcassonne et de Razès, fin IX^e-X^e siècle

Oliba et Acfred

Jusqu'aux années 870, les deux comtés de Carcassonne et de Razès semblent avoir connu des titulaires distincts et des évolutions séparées. En effet, Louis le Pieux en 817 avait rattaché le Carcassès à l'Aquitaine et à Toulouse, alors que le Razès dépendait du bloc Septimanie-Gothie⁶. En 870 cependant, Charles le Chauve délivra un diplôme pour « son cher comte » Oliba : il ne s'agit pas d'une dévolution des comtés dont Oliba est déjà en charge, mais de la concession d'un certain nombre de terres, de biens du fisc et d'églises. Une trentaine de toponymes sont cités et, pour ceux qui peuvent être identifiés, ils sont situés dans le comté de Carcassonne (en Cabardès, dans la viguerie d'Alzonne, dans le Val de Daigne) mais aussi dans le comté de Razès⁷. Oliba semble alors comte des deux comtés de Carcassonne et de Razès. Mais un passage étonnant des *Annales de Saint-Bertin* nous informe qu'en 872 Charles aurait attribué Carcassès et Razès au comte de Toulouse, Bernard le Veau⁸. On ne connaît pas les raisons de cette éventuelle destitution d'Oliba. Il est certain cependant que le comte de Toulouse avait dû intriguer pour récupérer Carcassonne que les Toulousains avaient contrôlé pendant une bonne partie du IX^e siècle. C'est alors que Bernard le Veau fut assassiné par des hommes de Bernard Plantevelue, comte d'Auvergne⁹. Nul ne dit qui pourraient être ces hommes, mais Oliba comte de Carcassonne et son frère Acfred pourraient bien être impliqués dans l'affaire : le mobile est évident, récupérer les deux comtés ; et leurs liens avec

5 Claudie Duhamel-Amado, « Pouvoirs et noblesse dans la Gothie : formation du réseau aristocratique biterrois au X^e siècle », *Catalunya i França meridional a l'entorn de l'any mil - La Catalogne et la France méridionale autour de l'an mil*, Colloque international Hugues Capet 987-1987, Barcelone, 1991, p. 160-173 ; et *Genèse des lignages méridionaux*, CNRS-Université Toulouse II-Le Mirail, Toulouse, 2001.

6 Léonce Auzias, *L'Aquitaine carolingienne*, Paris-Toulouse, 1937, p. 178-179 ; Jan Dhondt, *Études sur la naissance des principautés territoriales en France (IX^e-X^e siècle)*, Bruges, 1948, p. 176 et suivantes ; Philippe Wolff, « L'Aquitaine et ses marges », *Karl der Große, Persönlichkeit und Geschichte*, Band I, Helmut Beumann éd., Düsseldorf, 1965-1967, p. 269-306.

7 *HGL*, II, Preuves, col. 361 (et E. Magnou-Nortier et A.-M. Magnou, *Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse* [désormais : *La Grasse*], tome I, Éditions du CTHS, Paris, 1996, acte 28). Les biens sont situés dans des zones qui resteront de fortes bases de domination pour les comtes, puis pour les vicomtes de Carcassonne.

8 « Bernardo autem, Tholosae comiti, post praestita sacramenta, Carcassonem et Rhedas concedens, ad Tholosam remisit », *Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast*, C. Dehaisnes éd., Paris, 1871, p. 227.

9 Charles était à Pont Liard, « ubi ei nunciatur ab hominibus Bernardi filii Bernardi Bernardus qui Vitellus cognominabatur occisus, et ejus honores praedicto Bernardo sunt dati », *Les Annales de Saint-Bertin...*, *ibid.*, p. 230.

Plantevelue le sont tout autant, Acfred étant son gendre¹⁰. Après l'assassinat, la réaction de Charles le Chauve fut surprenante : il récompensa le parti des meurtriers ; Bernard Plantevelue reçut Toulouse et Oliba fut réintégré en Carcassès-Razès¹¹. L'empereur confirma ce choix en 877 lorsqu'il confia à Oliba une nouvelle série de biens, dont on ne connaît malheureusement pas le détail : il s'agit de l'héritage de « l'infidèle Miron », fils de Béra¹². Oliba disparaît des sources avec cette cession de 877. Son frère Acfred apparaît dès lors à la tête des deux comtés¹³. L'un et l'autre comte paraissent avoir été des protecteurs attentifs des grandes abbayes de leur comté de Carcassonne, et firent des donations à La Grasse, Saint-Hilaire et Montolieu. Cette dernière surtout a profité de la réunion des deux comtés : elle acquit pour la première fois des biens en Razès. À partir des années 870, il est donc indubitable que les deux comtés sont réunis par ces deux frères, dont on ne connaît cependant pas exactement les origines.

Même si aucune filiation ne peut être assurée, Oliba, par son nom, semble devoir être rattaché à une lignée comtale carcassonnaise : un premier Oliba était comte de Carcassonne dans les années 820-830¹⁴. Et l'on sait par ailleurs que le nom d'Oliba fut repris par les comtes de Besalù-Cerdagne ; il fut porté en particulier par le fameux Oliba Cabreta qui est son probable petit-fils¹⁵, et par le non moins fameux Oliba, évêque de Vic et abbé de Cuxa, grand promoteur de la Paix de Dieu. Le nom du frère (Acfred) est en revanche beaucoup plus rare et surprenant : il induit des alliances plus septentrionales. Ce nom fut porté par plusieurs grands personnages de l'entourage carolingien au IX^e siècle : par un fidèle de Charles le Chauve qui fut comte de Toulouse en 841-844, et qui dirigea à ce titre le comté de Carcassonne ; mais aussi par un intrigant qui fut partie prenante des luttes autour du roi d'Aquitaine dans les années 860. Charles le Chauve lui confia l'abbaye Saint-Hilaire de Poitiers en 866, et peut-être aussi le comté de Poitiers, puis celui de Bourges. Il fut capturé et tué en 868 par Gérard, ancien titulaire du comté de Bourges¹⁶. Mais dans ce cas encore, il faut avouer que l'on ne connaît pas de liens entre cet Acfred de Poitiers, le comte de Toulouse de ce nom et la famille comtale carcassonnaise, et que l'on ne peut donc que soupçonner des alliances.

La succession des deux frères qui furent comtes de Carcassonne dans les années 870-880 est également incertaine. Oliba eut un fils qui fut aussi nommé Acfred (« II ») et qui est dit comte vers 928-934 dans une donation au bénéfice de Montolieu¹⁷. Il disparaît dès lors de la

10 On ne connaît cependant pas la date du mariage d'Acfred avec Adelinde, la fille de Bernard Plantevelue. Est-ce avant ou après 872 ? On sait par ailleurs grâce à une lettre d'Hincmar que Bernard Plantevelue a été comte du Razès, à une date encore incertaine : J. Dhondt avance « vers 864 ». Plantevelue aurait pu à ce moment là marier sa fille et installer son gendre comme lieutenant en Razès (J. Dhondt, *Études...*, p. 200, note 1).

11 En 873, il apparaît avec son frère Acfred et ses présumés cousins catalans, Guifred le Velu et Mir de Conflent à la consécration de l'église de Formiguères en Capcir (*HGL*, II, 372) ; voir Pierre Ponsich, « Le comté de Razès des temps carolingiens au traité de Corbeil », *Études Roussillonnaises*, t. IX, 1989, p. 33-54. Le lien entre les comtes carcassonnais et catalans peut être fait grâce à un ancêtre commun, Bellon, comte de Carcassonne au tout début du IX^e siècle.

12 *HGL*, II, Preuves, col. 389. Miron est dit « fils de Bera » : il doit donc être fils de Béra II attesté en 847, et petit-fils d'Argila, comte en 844 (voir P. Ponsich, *ibid.*, p. 35). Miron a peut-être tenté de profiter des errements de 870-872 pour récupérer le Razès qui avait appartenu à son père.

13 Il préside un plaid à Carcassonne en 883 (*HGL*, V, 72). En 884, Carloman fait allusion à une de ses décisions judiciaires pour le Razès (*HGL*, V, 76).

14 En 820 (*HGL*, II, 133), en 827 (*HGL*, II, 164 ; *La Grasse*, acte 9), et en 835 (*HGL*, II 191).

15 Oliba II a semble-t-il une épouse nommée Ava (*HGL*, II, 344) ; or ce nom est aussi celui de l'épouse de Mir II, et donc de la mère d'Oliba Cabreta. On peut supposer l'existence d'une fille d'Oliba II et d'Ava, elle aussi nommée Ava et mariée à Mir, comte de Besalù-Cerdagne.

16 *Les Annales de Saint-Bertin*, p. 171-172. L. Auzias, *L'Aquitaine...*, p. 247 et suivantes, p. 265, p. 269.

17 *HGL*, V, 166 ; à la date de 934. L'incertitude sur la date est due au délai de reconnaissance du roi Raoul : voir Jean Dufour, « Obédience respective des Carolingiens et des Capétiens (fin X^e siècle-début XI^e siècle) », *Catalunya i França meridional...*, p. 22-23.

documentation. Acfred I^{er}, son oncle, était mort entre 884 et 906 et avait eu de sa femme Adelinde, fille de Bernard Plantevelue, deux fils, un Guillaume et encore un Acfred. Ces derniers sont assez bien connus puisqu'ils devinrent ducs d'Aquitaine lorsque leur oncle maternel, Guillaume le Pieux, mourut sans postérité. Le premier, traditionnellement nommé « Guillaume le Jeune », mourut en 926 et Acfred en 927. Ils furent des ducs d'Aquitaine au pouvoir singulièrement rétréci par rapport à celui de leurs glorieux aînés¹⁸. Parés de titres en Aquitaine et en Auvergne, ils semblent en revanche n'avoir jamais prétendu à des droits en Carcassès, où leur cousin également nommé Acfred apparaît seul en 928-934¹⁹.

Dans les premières décennies du X^e siècle, les descendants de la lignée comtale sont donc très discrets en Carcassès, où ils semblent à nouveau en butte aux prétentions des comtes de Toulouse. Et ils ont sans doute perdu le Razès depuis la fin du IX^e ; pour le moins, ce comté est en litige avec les comtes catalans issus eux aussi de Bellon. Une charte du roi Eudes de 889 pour l'abbaye de Saint-Polycarpe en Razès mentionne comme comte un certain *Soniaris*, qui peut être identifié à Sunyer II, comte d'Empúries-Roussillon²⁰. À partir de 928-934, le silence est total sur les comtes de Carcassonne, et dure jusque vers le milieu du siècle, jusqu'à l'apparition du comte Arnaud, frère d'un certain Roger, de sa femme la comtesse Arsinde, de leur fils Roger, et d'un vicomte de Carcassonne nommé Amelius : c'est à eux qu'il convient désormais de s'intéresser pour essayer de démêler la succession aux comtés de Carcassonne-Razès au X^e siècle.

Arnaud et Roger

Le personnage d'Arnaud apparaît pour la première fois en 944 en compagnie de sa femme Arsinde dans une donation à Lézat, dans la vallée de la Lèze au sud de Toulouse : ils donnent à l'abbaye leur église de Saint-Ybars²¹. Plusieurs éléments de cette charte méritent d'être notés. Cette église, peut-être fondée par Arnaud ou par sa famille, est dédiée à saint Ybars, forme locale du nom de saint Cybard d'Angoulême, dédicace peu commune dans la région. Un des souscripteurs de l'acte se nomme Sicfredus : il porte le même nom qu'un vicomte du comte Acfred de Carcassonne, mentionné dans le plaid de 883. Par ailleurs, l'abbé donataire est Adazius, le premier abbé de Lézat, qui vient de Cluny où il fut coadjuteur d'Odon, deuxième abbé de Cluny. La charte mêle donc un ancrage local et des détails qui renvoient bien loin, vers le duché d'Aquitaine. On a conservé une deuxième donation d'Arnaud, à Montolieu dans le comté de Carcassonne en 949²² : il y mentionne son frère Roger, prédécédé, et parmi les souscripteurs apparaissent un Aifredus/Acfredus et un Amelius. La troisième mention d'Arnaud est la seule où lui soit donné le titre de comte : il s'agit d'une donation à Lézat non datée, faite par Amelius Rodrando, en présence d'une belle assemblée : outre le

18 Walter Kienast, *Der Herzogstitel in Frankreich und Deutschland*, München, 1968, p. 172-175 ; et en dernier lieu : Jean-Pierre Brunterc'h, « Naissance et affirmation des principautés au temps du roi Eudes : l'exemple de l'Aquitaine », *Pays de Loire et Aquitaine de Robert le Fort aux premiers Capétiens*, Poitiers, 1997, p. 69-116.

19 Seul Acfred « le Jeune » fils d'Acfred intervient à une seule reprise en Languedoc : il est nommé avec sa mère dans une donation à Montolieu en 906 (*HGL*, V, 113).

20 *HGL*, V, 79. Sunyer aurait peut-être repris le flambeau de « l'infidèle Miron ». Sur les comtes catalans descendants de Bellon, voir Josep Maria Salrach, *El procés de feudalització (segles III-XII)*, Història de Catalunya dirigida per Pierre Vilar, vol. II, Edicions 62, Barcelona, 1987, p. 153-181. Deux autres chartes d'Eudes pour le comté de Carcassonne, datées de 888 et 890, ne mentionnent curieusement aucun nom de comte (charte pour Montolieu : Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne* [désormais *Mahul*], Paris, 1857-1882, vol. I, p. 73 et pour La Grasse : *HGL*, V, 81 et *La Grasse*, acte 34, t. I, p. 57).

21 *HGL*, V, 194 et Paul Ourliac et Anne-Marie Magnou, *Cartulaire de l'abbaye de Lézat* [désormais : *Lézat*], CTHS, Paris, 1984, acte 907, t. I, p. 646.

22 *HGL*, V, 207.

comte Arnaud, on trouve Amelius Simplicius, Radveus et d'autres grands de l'aristocratie locale²³. Ce comte Arnaud fut marié à Arsinde, dans laquelle il a été récemment proposé de reconnaître une fille de la famille comtale raimondine²⁴. Cette hypothèse est vraisemblable ; il est possible que, dans le deuxième quart du X^e siècle, les marquis Raimond II et Raimond III Pons aient mis la main sur le Carcassès que Toulouse avait dirigé pendant une bonne partie du IX^e siècle. On ne sait en revanche s'il faut identifier Arnaud comte de Carcassonne avec ce vicomte Arnaud qui est présent aux côtés de Raimond III Pons en 940 et avec cet Arnaud « vassus missus » du comte Raimond à Lézat²⁵.

Ce qui est certain, en revanche, c'est que le comte Arnaud de Carcassonne est frère et père d'un Roger. Ce nom est très rare en Languedoc avant le milieu du X^e siècle²⁶. On le trouve dans une charte de La Grasse, malheureusement très lacunaire et non datée. Comme dans tout le cartulaire de La Grasse, les réseaux qui se révèlent dans celle-ci renvoient cependant plus au contexte catalan et aux diverses branches comtales issues de Bellon, qu'au Languedoc ou au Toulousain²⁷. Plus intéressantes sont trois chartes de Montolieu de 898, 918 et 933 : il s'agit de trois plaids où un comte toulousain, ou l'un de ses lieutenants, est débouté de prétentions sur cette abbaye. On comprend que dans leur tentative de reprise en mains du Carcassès, les comtes de Toulouse aient tenté de contrôler l'abbaye comtale carcassonnaise. Parmi les membres de l'aristocratie qui jugent ces litiges, certains portent des noms qui rappellent ceux des anciens comtes : des Oliba, Bellon, Gilafred, Giscafred, Iscafred (des descendants, des parents, des alliés, des amis de la lignée comtale du IX^e siècle ?). On rencontre aussi quelques Amelius, nous y reviendrons, mais surtout un certain Roger qui est dit juge salique en 918 et 933. Dans le plaid de 918, huit juges saliques sont cités, le premier s'appelle Oliba, le second Roger : ce peut être l'indice d'une certaine proximité, si ce n'est une continuité entre les deux lignées comtales²⁸.

Mais la recherche du nom de Roger nous entraîne, en ce début de X^e siècle, vers d'autres contrées beaucoup plus septentrionales. Un comte de ce nom est en effet un fidèle très proche de Guillaume le Pieux, le duc d'Aquitaine : il souscrit une de ses chartes pour Cluny en 913,

23 HGL, V, 284 et *Lézat*, acte 121, t. I, p. 92. Sur le conglomérat familial des *Amelii*, voir en dernier lieu : P. de Latour, « La dynastie Amelius X^e-XII^e siècle », *Revue du Comminges*, 2003, p. 399-418.

24 Thierry Stasser, « Autour de Roger le Vieux : les alliances matrimoniales des comtes de Carcassonne », *Annales du Midi*, 1996, p. 171-175 ; Christian Settiani évoque encore d'autres possibilités (*La noblesse du Midi carolingien. Étude sur quelques grandes familles d'Aquitaine et du Languedoc du IX^e au XI^e siècles*, Prosopographica et genealogica, Oxford, 2004, p. 70-71).

25 « Arnaldus vicecomes » en 940 (deux actes pour Saint-Pons : HGL, V, 187 et 188) ; « Arnaldo vicario, vir illuster, vasso misso Raimundo comite » : *Lézat*, acte 223, t. I, p. 174 (redaté de 953 par Patrice Cabau, « Chronologie des évêques de Toulouse X^e siècle », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 1990, p. 95) ; d'autres Arnaud semblent graviter dans l'entourage comtal, comme celui qui tient le château de Brassac (Tarn) avec un certain Isarn ou celui qui est père d'un certain Siguinus (cités dans le testament de Raimond de Rouergue en 961 : HGL, V, 244 et 246).

26 Les deux Roger évêques, l'un de Carcassonne vers 800 et l'autre de Couserans vers 887 (cités par HGL, IV, p. 328 et 379, et C. Settiani, *La noblesse...*, p. 70) semblent apocryphes : l'acte de 800 est introuvable et celui de 887 est faux.

27 *La Grasse*, acte 51. Dans cette donation, on voit apparaître un Arnaud, frère d'un Roger, un autre Arnaud, fils de Roger ; elle est faite pour l'âme d'un Roger, pour celle d'une comtesse Aimilda et pour celle d'un autre Roger. Aimilda pourrait être la comtesse de Barcelone femme de Sunyer I^{er} (Martin Aurell, « Du nouveau sur les comtesses catalanes », *Annales du Midi*, 1997, p. 361). Les donateurs sont vraisemblablement un comte Raimond (Ramon II ou III de Pallars ?) et une comtesse Adalaiz (de Pallars, femme d'Isarn I^{er}, ou de Barcelone, ou encore de Besalu-Cerdagne ; voir Martin Aurell, *Les noces du comte*, Paris 1995, p. 558-562). Les identifications des éditrices de *La Grasse* nous semblent donc erronées et celles de P. de Latour bien hasardeuses (« À propos de la comtesse Garsende », *Annales du Midi*, 1997, p. 348).

28 898 : HGL, V, 97 ; 918 : HGL, V, 137 ; 933 : HGL, V, 160. Un Roger est aussi témoin d'une donation à Montolieu par Odon, vicomte de Narbonne (HGL, V, 150).

une autre pour Sauxillanges en 916, et en 917 le duc Guillaume et le comte Roger sont deux des quatre fidéicommissaires qui donnent une villa à Cluny au nom de la comtesse Engilberge, épouse de Guillaume le Pieux²⁹. Malgré nos recherches, il a jusqu'à présent été impossible de déterminer à quel comté se rattachait ce Roger. Il y a des comtes de ce nom au Mans et à Laon aux IX^e et X^e siècles, qui appartiennent à ce que Régine Le Jan nomme le groupe des « Roger-Hervé-Gozlin », apparenté aux Rorgonides ; d'autres Roger apparaissent du côté de Trèves³⁰. Il nous est impossible de reclasser tous ces éléments, seules quelques hypothèses peuvent être formulées : Bernard Plantevelue avait marié sa fille à Acfred, comte de Carcassonne ; on pourrait imaginer que Guillaume le Pieux ait voulu consolider ce lien méridional et qu'il ait favorisé des alliances entre des membres de son entourage et l'aristocratie carcassonnaise. La suggestion est renforcée par un texte étonnant, dont les tenants et les aboutissants ne sont pas élucidés à ce jour. Il s'agit d'une charte dans laquelle, en 942, le roi Louis IV d'Outremer confirme ses possessions à l'abbaye Saint-Hilaire de Poitiers. Le diplôme a été donné à la prière de Guillaume III Tête d'Étoupe, comte de Poitiers, prétendant au duché d'Aquitaine, de son frère Èbles, évêque de Limoges et d'un comte Roger. La charte est curieusement en possession du chapitre Saint-Sernin de Toulouse, qui la fait copier dans son cartulaire, et la liste des biens comprend des terres situées en Carcassès³¹. Pourrait-on suggérer que ces donations seraient entrées dans le patrimoine de Saint-Hilaire de Poitiers par l'intermédiaire d'une lignée de « Roger », qui aurait été implantée en Carcassès sous l'égide de Guillaume le Pieux, mais qui serait peut-être originaire du Poitou ?

Amelius

Revenons au Midi pour analyser le dernier groupement onomastique intéressant. Amelius est le nom d'un vicomte de Carcassonne mentionné à plusieurs reprises à partir du milieu du X^e siècle, et particulièrement sur la pierre de dédicace d'une nouvelle église dans l'abbaye de Montolieu. Cette inscription, découverte lors de travaux au XVIII^e siècle, cite en effet l'abbé constructeur, un certain Tresmirus (environ 949-981) et « Amelius nutu Dei vicecomes ». Un vicomte par la grâce de Dieu au troisième quart du X^e siècle³² ! Cet Amelius doit être un descendant des Amelius qui apparaissent comme bienfaiteurs de Montolieu depuis le début du siècle (chartes de 902, 906, 908...³³) et qui sont liés à un vaste groupement familial qui transcende les limites des comtés et qui intervient des vallées de la Lèze et de l'Ariège, jusqu'au Carcassès et au Razès³⁴. À côté d'Amelius surgissent dans cette parentèle des noms

29 Références données par J.-P. Brunterc'h, « Naissance et affirmation... », p. 73 et notes 46 et 47 p. 98.

30 Régine Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècles). Essai d'anthropologie sociale*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995, p. 253-254, p. 338, p. 454. Trèves pourrait paraître bien lointain pour nous intéresser ici, mais une charte de 914 nous montre Roger, archevêque de Trèves, intervenant avec l'archevêque de Narbonne auprès de Charles le Simple en faveur d'une église de Narbonne (*HGL*, V, 133).

31 Saint-Hilaire de Poitiers possède en Carcassès l'église Saint-Mamet et un *Campum Oliveti* non situé (P. et T. Gérard, *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, Toulouse, 1999, acte n° 289 et P. Lauer, *Recueil des actes de Louis IV*, Paris, 1914, n° XVIII). Ce comte Roger, non identifié à ce jour, apparaît régulièrement dans l'entourage de Louis IV d'Outremer au début des années 940 (voir la charte de Louis en faveur de l'abbaye de Chanteuges en Brivadois : *HGL*, V, 188, souscrite par « Rogerius inluster comes »). Richer parle de ce Roger sans donner le nom de son comté : voir C. Lauranson-Rosaz *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle, la fin du monde antique ?*, Les Cahiers de la Haute-Loire, Le-Puy-en-Velay, 1987, p. 81.

32 *Mahul*, t. 1, p. 79. Il s'agit sans doute d'un des premiers vicomtes « par la grâce de Dieu » attesté en Occident, l'acte de 942 concernant Aton d'Albi-Ambialet paraissant pour le moins remanié (H. Débaux, *La féodalité languedocienne, XI^e-XII^e siècles*, Toulouse, 2003, p. 42).

33 902 : *Mahul*, t. 1, p. 74 ; 906 : *HGL*, V, 113 ; 908 : *HGL*, V, 119 (*Amelius* est ici en compagnie d'un abbé Boson : ce nom est celui de l'unique fils de Guillaume le Pieux, emprunté à la lignée de sa mère, mais il renvoie aussi aux lignées vicomtales de Béziers et comtale de Provence) ; un *Amelius* est archidiacre en Carcassès en 910 et 925 (*Mahul*, t. 1, p. 74 et 76).

34 P. de Latour, « La dynastie Amelius », op. cit.

comme Aton, Radveus, Simplicius : il s'agit de la famille qui est à l'origine de l'abbaye de Lézat. Le fondateur de cette abbaye s'appelait Aton Benoît, et il était probablement le fils d'un vicomte de Toulouse nommé Benoît qui était le neveu de Géraud d'Aurillac. Aton Benoît avait épousé une certaine Amelia que son nom rattache aux « Amelii ». Rappelons que, à peine fondée, l'abbaye de Lézat fut mise sous la protection du comte de Carcassonne et d'un certain Amelius Simplicius. Aton Benoît devait aussi avoir conservé des liens assez étroits avec ses ancêtres auvergnats : pour organiser sa fondation, il fit immédiatement appel à Cluny et l'abbé Odon envoya son bras droit, Adazius, qui devint le premier abbé de Lézat³⁵.

En résumé, quand la dynastie des Arnaud-Roger arrive à la tête du comté de Carcassonne au milieu du X^e siècle, elle dispose de forts réseaux. Arnaud a peut-être été sous la tutelle politique des comtes de Toulouse, cela lui a permis de conclure un beau mariage avec une des femmes de la lignée raimondine, Arsinde. Mais les comtes de Carcassonne sont ensuite en lutte avec les Toulousains qui tentaient de maintenir leur emprise sur le Carcassès. Arnaud et Roger, par ailleurs, ont conservé ou acquis d'étroites relations avec l'ancienne dynastie comtale : le nom des membres de leur entourage ne laisse aucun doute à cet égard. En 1002 encore, on rencontre autour de Roger le Vieux un Oliba, un Eicfred, un Sicfred³⁶. On ne sait cependant rien d'éventuels intermariages : on ignore le nom des filles des comtes Oliba et Acfred, ainsi que celui des parents d'Arnaud. Surtout, de nombreux indices placent la nouvelle dynastie, de la même façon que l'ancienne, dans la mouvance guilhelme, avec des liens à la fois avec Bernard Plantevelue et Guillaume le Pieux, et avec leurs successeurs au duché d'Aquitaine, les comtes de Poitiers de la lignée de Guillaume Tête d'Étoupe.

Saint Hilaire et son abbaye

Roger et Hilaire

La mise en scène autour de la cérémonie de 978 montre que le comte Roger s'est servi de ce passé aquitain et a utilisé les alliances nouées hors du Languedoc pour forger une vaste domination indépendante. Roger détient le titre de comte au moins à partir de 957, mais pendant une bonne dizaine d'années encore, il est toujours cité avec sa mère et après elle. Ce n'est qu'en 970 qu'on le voit apparaître seul et marié, et en 979 avec un enfant, ce qui laisserait peut-être suggérer qu'il était mineur à la mort de son père ou bien qu'il a dû attendre la mort de sa mère pour prendre effectivement les rênes du pouvoir³⁷.

C'est justement à partir des années 970 que les attaques extérieures se déchaînent à son encontre et que les rivalités se font jour — peut-être l'autorité de la vieille comtesse Arsinde, ou ses origines toulousaines, avaient-elles tenu jusque là les ennemis en respect ? Ces affrontements constituent des batailles fondatrices dans la mémoire comtale³⁸. Deux d'entre elles ont un rapport étroit avec l'abbaye de Saint-Hilaire d'Aude. C'est en effet le saint

35 *Lézat*, Introduction, p. XXIII. Le successeur d'Adazius, le fameux Garin qui réunit cinq abbayes en une congrégation en 993 (Lézat, Cuxa, Saint-Hilaire, Mas-Grenier et Alet : bulle de Jean XV dans P. de Marca, *Marca hispanica*, pr. CLVII, col. 966), devait avoir une même origine auvergnate : il porte un nom prisé dans la famille comtale d'Auvergne ou de Velay — c'est en particulier le nom d'un frère de Guillaume le Pieux — et il entretient des liens privilégiés avec Aurillac et Cluny. Voir aussi Cécile Caby, « Faire du monde un ermitage: Pietro Orseolo, doge et ermite », *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval*, Antibes, 2002, p. 356 et suivantes.

36 *HGL*, V, 343.

37 Sur l'ensemble du dossier de textes concernant Roger le Vieux, voir Th. Stasser, « Autour de Roger le Vieux », op. cit., 957 : *HGL*, V, 227 ; 959 : *HGL*, V, 229 ; v. 960 : *HGL*, V, 237 ; 961 : *HGL*, V, 244 ; 970 : *HGL*, V, 266 ; 979 : *HGL*, V, 291.

38 Hélène Débax, *La féodalité languedocienne...*, p. 34-35.

éponyme de ce sanctuaire des bords du Lauquet qui est par deux fois présenté comme étant à l'origine des victoires militaires du comte Roger I^{er} dans les années 970-980, d'une part contre le comte de Toulouse et d'autre part contre le comte de Cerdagne et Besalù, Oliba Cabreta.

Le premier affrontement contre un comte de Toulouse, probablement face au comte Raimond, le mari d'Adalaïs d'Anjou, nous est rapporté de façon très laconique dans un poème sans doute légèrement postérieur à la translation des reliques de 978³⁹. Ce texte célèbre la vie et les miracles de saint Hilaire, ainsi que les bienfaits de Roger de Carcassonne pour l'abbaye. Il n'y a pas de précision sur la « mise en fuite » du comte toulousain, ni sur l'enjeu de la bataille qui les a opposés. Le texte dit simplement que Roger I^{er} a fait des donations en faveur de l'abbaye en remerciement de l'aide que saint Hilaire lui a apportée pour sa victoire : « [...] Et cela, le comte [l']ajouta et [le] concéda avec son épouse, avec empressement et clairement, après avoir mis en fuite avec les siens et vaincu le comte de Toulouse, ce en quoi il sait avoir été aidé, ainsi qu'il l'a démontré, par le prêtre [l'évêque Hilaire]. C'est pourquoi, il a donné des cens et des droits »⁴⁰.

Une autre preuve de cette protection du saint nous est donnée par la mention du deuxième combat, face au comte Oliba Cabreta, dans une donation datée d'août 981⁴¹. Le récit très circonstancié fait état de l'incursion du comte de Cerdagne dans les terres carcassonnaises, où, « injustement », « en ennemi », il a dévasté « par le feu et le pillage ». Devant l'ardeur destructrice des envahisseurs, Roger s'en remet à saint Hilaire et à Dieu sur le champ de bataille⁴². Le combat tourna à l'avantage du comte carcassonnais, qui relate lui-même les événements : « Quand moi Roger, je revins [il était allé poursuivre Oliba], que je vis tous mes fidèles indemnes et sans signe de blessures, et que je sus que les ennemis étaient morts, blessés ou en fuite, je compris que saint Hilaire avait prié pour moi le Seigneur ; et comme on rapporte que beaucoup l'avaient vu me précéder, [...] je promis là, sur le champ de bataille, que je donnerais mes alleux [...] »⁴³. Cet affrontement glorieux face à Oliba est encore évoqué en 1002 dans un troisième bulletin de victoire, à l'occasion d'un déguerpissement du vicomte de Carcassonne, Arnaud, toujours en faveur de Saint-Hilaire : il y est à nouveau question de la défaite que saint Hilaire avait imposée aux ennemis de Roger⁴⁴.

39 *HGL*, V, col. 262 et suivantes. La date de 978 paraît plus probable pour cette translation que celle de 970 qui est donnée par Devic et Vaissète. Les nouveaux éditeurs ne l'ont pas modifiée, mais ont donné tous les arguments en faveur de 978 (voir note 2, col. 262). Le texte est daté *anno ab Incarnationis Domini D CCCC LXX VIII kalendas martii* (l'ambiguïté porte sur le rattachement possible du mot *octavo* à l'année ou au jour). Le poème ne peut être que postérieur à la translation et donc à 978, vu qu'il mentionne les donations faites par le comte après la translation.

40 « Illud vero quod adjecit / cum uxore seu concessit / comes, mente sedula, / et signanter post fugatum / cum suis ac debellatum / Tolosanum comitem / in quo scivit se juvatum / velut sibi demonstratum / fuit per antistitem. / Ob hoc dedit census, jura... » (*HGL*, V, 264-265).

41 Donation d'églises et alleux à Benausse (aujourd'hui une ferme, commune de Saint-Hilaire), par Roger, Adalaïs et leurs enfants Raimond et Bernard (*HGL*, V, 293).

42 « Cum ergo venisset injuste Oliba comes contra me cum exercitu magno hostiliter, in magna ferocitate et impetu suae virtutis, et devastasset in igne et praeda super terra mea omne quod potuit, ego cum eum Rogarius comes persequerer, non confidens in mea virtute, nec in meum auxilium, sed in misericordia Domini speravi et beatum Christi confessorem Ilarium deprecatus fui ut pro mea victoria Dominum deprecari non dedignaretur » (*ibid.*).

43 « Cum ergo reverterer ego Roggarius, et omnes meos fideles vidissem incolumes et absque vulnerum signo, cognovique inimicos mortuos et vulneratos, atque in fugam conversos, intellexi quod Ilarius almificus deprecatus per me Dominum fuit ; et ut fertur nonnulli ante me eum praeire viderent, spondique ego Roggarius comes ibi in campo, ut alodes meos [...] donarem » (*ibid.*).

44 Le déguerpissement de 1002 concerne les terres concédées à l'abbaye par Roger en 981 « propter victoriam quam sanctus Hilarius atque noscente illo cum suis fidelibus Deum exorando suis inimicis hostiliter ostendit » (*HGL*, V, 342). La fréquence du recours à des saints locaux a déjà été soulignée par Jean-Pierre Poly (« L'autre nom du comte Raimon », *Catalunya i França meridional...*, p. 73-74).

À travers ces textes, c'est donc la tradition d'un saint Hilaire combattant en personne aux côtés de Roger I^{er} qui se met en place. Le lien très clairement marqué entre la victoire et l'aide du saint justifie par conséquent la protection comtale sur l'abbaye, puisque c'est bien saint Hilaire qui est le protecteur de la lignée comtale à partir de 978 et de la translation des reliques. De ces récits, il ressort également que l'action de Roger en faveur de l'abbaye représente beaucoup plus qu'une simple protection comtale envers une abbaye sous tutelle. Certes Roger a une emprise sur le monastère de Saint-Hilaire, mais il a surtout un lien privilégié avec Hilaire lui-même : il lui parle, le prie et le saint l'exauce et lui obéit. Étant donné cet attachement particulier, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Roger et son épouse aient choisi ce sanctuaire comme lieu de leur sépulture pour une inhumation *ad sanctos*, qui n'est cependant confirmée par aucun document contemporain, seulement rapportée par la tradition de l'abbaye⁴⁵.

La cérémonie de l'élévation des reliques et la refondation de l'abbaye en 978⁴⁶ ont marqué l'engagement du comte auprès du monastère. Peu de temps après, pour conforter sa création, Roger partit à Rome avec sa femme et l'abbé Benoît : il y obtint une bulle de protection du pape Benoît VII⁴⁷. À son retour, il se sentit assez fort et son pouvoir bien affermi : il fit édifier une église dans l'alleu de Corneille qu'il avait donné à l'abbaye et demanda à l'évêque de Carcassonne de venir la bénir. Dans l'acte de consécration, daté de 984, Roger s'intitula tout simplement *comes et marchio*⁴⁸. Et dans le poème qui relate ses exploits face au comte de Toulouse, on trouve le qualificatif prestigieux de *dux*, preuve de l'affermissement de son pouvoir⁴⁹.

La cérémonie de 978 marque donc bien la création d'un sanctuaire comtal, garant de la mémoire des victoires de Roger, mais aussi ancrage de son pouvoir dans un contexte de convoitises extérieures. En effet, les attaques dont Roger est l'objet à cette époque s'expliquent aisément : les comtes de Toulouse essaient sans doute de reprendre pied en

45 Plusieurs mentions dans l'historiographie de l'abbaye s'accordent sur la destruction de leur mausolée au cours des Guerres de Religion ; une tête en pierre ou en marbre, traditionnellement identifiée comme celle d'Adalaïs, serait conservée au Musée de Narbonne (voir les « fiches descriptives des monuments historiques du département » de l'Aude, du fonds Roger Hyvert, AD de l'Aude, 58J15, Ms ; Cros-Mayrevieille, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne, précédée de recherches historiques sur Carcassonne et son territoire, sous les Volkes, les Romains, les Wisigoths et les Sarrazins*, Paris, 1846, t. 1, p. 191 ; J. Prouzet, *Les guerres de religion dans les pays de l'Aude, 1590-1596*, Toulouse, 1975 ; L.-H. de Fonds-Lamothe, *Notes historiques sur Limoux et son arrondissement*, Ms photocopié, 1855-1865 (AD de l'Aude, 944.87 FON, vol. 2, p. 523) ; et le fonds E. Baichère, *Notes géographiques, historiques et archéologiques*, AD de l'Aude, 16J88, Ms, s. d. (v. 1910-1920).

46 On peut vraiment parler de refondation pour cette abbaye qui semble délaissée des donateurs depuis la concession de terres par Charles le Chauve entre 840 et 852-853 (*HGL*, II, Preuves, col. 255), et pour laquelle aucune source ne demeure entre 883 (*HGL*, V, col. 72) et la translation de 978.

47 *HGL*, V, 295. Le texte, non daté, ne peut être antérieur à 978-979 (donation de Corneille dont le nom est cité dans la bulle : *HGL*, V, 291), ni postérieur à la donation de Benausse d'août 981, puisque ce dernier bien n'y est pas mentionné. Nous rejoignons donc la datation de 979 proposée par Ch. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges...*, p. 301.

48 *HGL*, V, 298. Corneille est un hameau de l'actuelle commune d'Arzens, canton de Montréal, arr. de Carcassonne, Aude.

49 *HGL*, V, 262. On peut aussi se demander si Roger n'a pas hésité à reconnaître la royauté d'Hugues Capet (la datation d'un de ses actes pour Lézat pourrait le laisser penser : *Lézat*, n° 594 ; voir Jean Dufour, « Obédience respectueuse des Carolingiens et des Capétiens... », p. 34). Ces titres sont inédits dans la famille comtale carcassonnaise (absente par exemple dans : Karl Brunner, « Die fränkischen Fürstentitel im neunten und zehnten Jahrhundert », *Intitulatio II. Lateinische Herrscher- und Fürstentitel im neunten und zehnten Jahrhundert*, H. Wolfram éd., Graz-Wien-Köln, 1973, p. 215-235). Ces « usurpations » témoignent cependant de l'évolution accomplie depuis l'époque carolingienne (Karl Ferdinand Werner, « *Missus-marchio-comes* : entre l'administration centrale et l'administration locale de l'Empire carolingien », *Histoire comparée de l'administration*, Beihefte der Francia 9, Munich, 1980, p. 191-239).

Carcassès comme Bernard le Veau l'avait tenté en 872, et le comte de Cerdagne doit vouloir récupérer le Razès qu'il estime appartenir au conglomérat des comtes pyrénéens descendants de Bellon. De plus, Oliba Cabreta est sans doute un petit-fils d'Oliba II par sa mère Ava : il peut croire ses droits supérieurs à ceux de ce Roger qui n'est peut-être même pas apparenté à Oliba ni à Bellon. La position géographique de Saint-Hilaire a dû jouer dans le choix des dévotions comtales : l'abbaye se trouve à la frontière sud du Carcassès et face au Razès que Roger a peut-être du mal à contrôler. On peut souligner par ailleurs que les autres abbayes comtales ne pouvaient alors lui apporter un grand soutien. On ne sait rien d'Alet qui est située en Razès et qui fut liée à Saint-Hilaire au sein de la congrégation de l'abbé Garin⁵⁰. Cette abbaye aurait été fondée par un certain Béra vers 813 et se trouvait peut-être aux mains des Bellonides à la fin du IX^e siècle⁵¹. Bien que située en Carcassès, La Grasse est quant à elle dominée par les réseaux comtaux du sud des Pyrénées, ainsi qu'en témoigne le cartulaire de l'abbaye, échappant ainsi à l'emprise des comtes de Carcassonne⁵². Le comte semble avoir également perdu toute autorité sur l'abbaye de Montolieu où il a été supplanté par la lignée du vicomte Amelius⁵³. Il restait Lézat, dont les comtes de Carcassonne ont toujours été très proches ; mais cette abbaye était géographiquement excentrée, en dehors du comté puisque située en Toulousain⁵⁴. Dans ce contexte, la protection d'Hilaire, qui s'était montré garant de l'intégrité des terres du comté face à Oliba, était donc de première importance.

Hilaire et Saturnin

Mais qui est au juste ce saint Hilaire, nouveau protecteur de la lignée comtale ? Sur ce point, les origines du monastère sont assez floues et les documents rares. La seule référence existante se rapporte à la tradition de l'abbaye qui fait état de la fondation d'un oratoire ou d'un ermitage dédié à saint Sernin, par un certain saint Hilaire qui aurait été le premier évêque de Carcassonne. Cet Hilaire aurait vécu au VI^e siècle, mais nous ne possédons aucune preuve de son existence. Le premier prélat carcassonnais réellement attesté est Sergius, présent au troisième concile de Tolède en 589⁵⁵.

Une autre mention, datant du début du XVI^e siècle, nous permet cependant de compléter la tradition. L'évêque de Carcassonne, Pierre d'Auxillon visita alors le sanctuaire : les moines, interrogés sur l'origine de leur abbaye, répondirent qu'« ils tenoient par tradition que S. Hilaire évêque de Carcassonne fonda leur église en l'honneur de Dieu, de la S. Vierge et de S. Hilaire et S. Sernin, et la dota de quantité de revenus »⁵⁶. Il s'agit donc bien d'une dédicace à Hilaire et Sernin faite par un autre Hilaire, l'évêque de Carcassonne. Bien évidemment, cette mention ne peut que soulever des interrogations quant à la dédicace à saint

50 Voir ci-dessus, note 35.

51 Acte de fondation : *HGL*, II, Preuves, col. 79. Ce document, dans lequel Béra se dit comte, est sinon faux, du moins fortement remanié ainsi qu'Elisabeth Magnou-Nortier en a fait la démonstration (*La société laïque et l'Église dans la province ecclésiastique de Narbonne (zone cispyrénéenne) de la fin du VIII^e à la fin du XI^e siècle*, Toulouse, 1974, p. 99 et suivantes).

52 *La Grasse*, Introduction, p. XVIII-XIX.

53 La dédicace de 949-981 laisse supposer que le vicomte de Carcassonne a fait de Montolieu son sanctuaire de dévotion (voir *supra*, notes 32 et 33).

54 Il existe dans le cartulaire de l'abbaye quatre apparitions du couple comtal Roger-Adalaïs : *Lézat*, n° 399 ; n° 594 (*HGL*, V, 306), la date de 1030-1040 proposée par les éditeurs devant être corrigée ; n° 673 (*HGL*, V, 340) et n° 732 (*HGL*, V, 341).

55 *HGL*, IV, n. 64, p. 328. Aucun évêque de Carcassonne n'est d'ailleurs répertorié par J. Gaudemet et B. Basdevant dans *Les canons des conciles mérovingiens (VI^e-VII^e siècles)*, Paris, 1989, 2 tomes.

56 G. de Catel, *Mémoires de l'histoire du Languedoc, curieusement et fidèlement recueillis de divers auteurs grecs, latins, françois et Espagnols ; et de plusieurs titres et chartes tirés des archifs des villes et communautés de la mesme province et autres circonvoisines*, Toulouse, 1633, p. 1004. Pierre d'Auxillon est attesté entre 1497 et 1512 (*HGL*, IV, n. 64, p. 336).

Hilaire : celle-ci peut renvoyer à deux autres saints, éminemment plus connus que l'évêque carcassonnais.

D'abord saint Hilaire de Poitiers : cette importation dans le Midi du célèbre saint poitevin serait tout à fait plausible si l'on accorde quelque crédit aux possibles alliances guilhelmides des comtes Roger et Arnaud. En outre, à la fin du X^e siècle, les reliques de saint Hilaire n'étaient plus à Saint-Hilaire de Poitiers : devant le péril normand, elles avaient été transférées à Saint-Georges du Puy vers 940 ; une partie d'entre elles seulement aurait été restituée en 1010, à l'occasion de la consécration de la nouvelle basilique de Poitiers⁵⁷. Il se pourrait donc que Roger ait su que saint Hilaire était vacant, « vagabond » dans cette deuxième moitié du X^e siècle et qu'il était par conséquent possible de se l'approprier. Ce saint aurait alors été fondu avec un évêque carcassonnais pour faciliter l'ancrage local grâce à l'homonymie qui était la bienvenue. De tels jeux sur l'onomastique sont fréquents : on peut signaler le cas similaire du double saint Junien, utilisé à Charroux lors du fameux concile de 989⁵⁸. Le même processus est peut-être à l'œuvre en Carcassès : les deux Hilaire sont clairement reconnus comme deux personnages distincts — par exemple, dans le sermon du moine Garsies de Cuxa, adressé à l'abbé Oliba vers 1043-1046⁵⁹. Mais le rapprochement des deux et leur confusion au sein de l'abbaye audoise de Saint-Hilaire semblent sciemment organisés dans la cérémonie de 978 dans un but de célébration du pouvoir comtal.

Dans le registre des Hilaire célèbres, on ne peut manquer de penser aussi à Hilaire l'évêque de Toulouse qui fit procéder, au IV^e ou V^e siècle, à l'élévation des reliques de saint Saturnin. Or, à Saint-Hilaire d'Aude, dès les origines du monastère, la dédicace à saint Hilaire se double curieusement d'une dévotion toute particulière pour saint Saturnin : les premiers diplômes carolingiens font systématiquement état d'un « *monasterium sancti Hilarii (...) constructum in honore sancti Saturnini martyris, ubi etiam praedictus sanctus Hilarius confessor corpore requiescit* »⁶⁰. Au haut Moyen Âge, on avait donc initialement un oratoire Saint-Sernin, devenu semble-t-il abbaye Saint-Hilaire dès lors qu'il a conservé le corps de l'évêque carcassonnais⁶¹. Par la suite, l'association des deux vocables sur le modèle des chartes carolingiennes tend à disparaître : la dédicace à Hilaire est mise en avant à partir de 978, devenant ensuite prépondérante dans les textes, sans que l'on oublie toutefois Saturnin. Quelques donations du XI^e siècle donnent la double dédicace ; le souvenir de Saturnin se perpétue essentiellement dans le cadre de la famille comtale carcassonnaise⁶².

Le XII^e siècle marque une nouvelle inflexion. En effet, quand l'abbaye Saint-Hilaire décida de commander un maître-autel, on estima sans doute qu'Hilaire n'était pas un sujet assez

57 Cécile Treffort, « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, et l'Église aux alentours de l'an mil (970-1030) », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 2000, p. 395-445.

58 On y apporta les reliques de saint Junien de Mairé conservées à l'abbaye de Nouaillé, en Poitou. Ce saint Junien se distingue d'un autre Junien honoré en Limousin, dont le corps était conservé au monastère de Saint-Junien près de Limoges : « l'homonymie des deux saints a pu être utilisée en 989 pour symboliser la nécessaire concorde entre Poitevins et Limousins », C. Treffort, *ibid.*, p. 412.

59 Ce document contient la liste des reliques présentes à Cuxa à cette période, soit environ quatre-vingt-dix saints : on y rencontre sans équivoque à la fois saint Hilaire de Poitiers et saint Hilaire de Carcassonne (E. Junyent i Subirà, *Diplomatari i escrits literaris de l'abat i bisbe Oliba*, Anscari M. Mundó éd., Institut d'Estudis Catalans, Barcelone, 1992, acte n°28 p. 369 et 377). On ne peut s'étonner de retrouver des reliques du prélat carcassonnais à Cuxa où elles ont très vraisemblablement été apportées par l'abbé Garin, après la translation de 978, à laquelle il a assisté en tant qu'abbé général de la congrégation.

60 Il demeure trois diplômes qui paraissent authentiques, émanant de Louis le Pieux (*HGL*, II, Preuves, col. 157), de Pépin d'Aquitaine (*HGL*, II, Preuves, col. 167) et de Charles le Chauve (*HGL*, II, Preuves, col. 255).

61 Aucun des documents de l'abbaye ne la désigne comme monastère Saint-Saturnin.

62 La dédicace à Saturnin figure encore dans une donation faite en 1034 par un certain *Raimundus*, probable comte de Razès (*HGL*, V, 402). Encore une fois, saint Hilaire a apporté son aide militaire à un membre de la famille comtale, ici face à un certain *Arnaldo Giberto* (voir H. Débax, *La féodalité...*, p. 39 et 54).

consistant. Toujours est-il que « le maître de Cabestany » qui réalisa l'œuvre représenta la vie et le martyr de saint Sernin⁶³. La dévotion à saint Sernin se manifesta à nouveau dans une cérémonie solennelle en 1345, où eut lieu une nouvelle élévation de reliques — mais de celles de Saturnin ; on savait pourtant pertinemment alors que celles-ci se trouvaient à Toulouse⁶⁴. Les moines de Saint-Hilaire allèrent jusqu'à faire falsifier un diplôme de Charlemagne : le texte remanié qui nous est parvenu de cette chartre de protection mentionne la possession par l'abbaye audoise du corps de saint Saturnin. Le faux peut dater du XII^e siècle, quand fut commandité le « sarcophage », ou bien de ce milieu de XIV^e siècle, au moment de l'élévation⁶⁵. Il y eut donc, au sein de l'abbaye des bords du Lauquet, une coexistence durable des deux vocables que l'on utilisa au gré des nécessités, où Hilaire pouvait symboliser l'indépendance carcassonnaise, et Saturnin la concurrence proclamée avec Toulouse.

Pour Roger I^{er}, la confusion d'Hilaire, l'évêque de Carcassonne, avec le saint poitevin et l'imitation du doublet toulousain Hilaire-Sernin étaient un programme qui affirmait ses ambitions de « marquis » et de « duc ». Il tentait par le biais de l'abbaye de capter à son profit l'aura dont bénéficiaient avant lui les comtes de Toulouse et de se procurer l'assise spirituelle nécessaire à la fondation d'une grande lignée et à l'affirmation de sa puissance. Dans l'esprit de l'Église pré-grégorienne, il agissait en quasi roi et s'imposait comme protecteur exclusif du sanctuaire de Saint-Hilaire. Mais ce qui rendait possible cette ambition, c'est que Roger se trouvait être à la croisée de plusieurs réseaux qui faisaient sa force. Les comtes de Carcassonne depuis la fin du IX^e siècle semblent avoir gravité dans l'entourage de Bernard Plantevelue et de son fils Guillaume le Pieux. Cette alliance auvergnate a permis d'établir une connexion entre les premiers comtes (Acfred et son mariage), la deuxième lignée (les différents Roger) et les fondateurs de Lézat (les Amelii et leurs liens avec Cluny à travers Adazius et Garin). Un autre faisceau d'indices a invité à effectuer des rapprochements avec les Guilhelmides du Poitou, avant et après que ceux-ci ont récupéré l'héritage du duché d'Aquitaine⁶⁶. Ces affinités renvoient sans cesse les comtes de Carcassonne dans le camp des opposants à la puissance toulousaine, du meurtre de Bernard le Veau à la victoire de Roger en 978.

Le comté de Carcassonne devient ainsi le centre de gravité d'une zone de résistance à la principauté raimondine, zone dont on peut mesurer l'étendue grâce au testament du comte Roger le Vieux. Ce dernier maîtrise tout le piémont pyrénéen de la haute vallée de Garonne à la vallée de l'Ariège et au Razès, jusqu'au Minervois⁶⁷. Cet espace correspond assez

63 Cet autel, chef d'œuvre de la sculpture romane toujours conservé dans l'abbaye, est traditionnellement appelé « sarcophage de saint Saturnin ». En l'absence d'une *vita*, d'un martyr ou de miracles caractérisés, Hilaire fut donc délaissé au profit de Saturnin. A. Bonnery, « Le sarcophage-reliquaire de saint Saturnin à Saint-Hilaire d'Aude », *Cahiers de Saint-Michel de Cuixà* XXIX, 1998, p. 53-62 ; plus généralement : *Le maître de Cabestany*, Zodiaque, 2000.

64 *HGL*, IV, p. 547 et *Gallia christiana*, VI, col. 1014. L'invention des reliques eut lieu sous l'abbatit de Jordain (v. 1344-1350) en présence de l'évêque de Carcassonne, Gaucelin.

65 ... *quod vir venerabilis Nampius abbas ex monasterio, quod est constructum in pago Carcasensi [sic], in loco nuncupato Leuco, super rivum qui vocatur Leucus, in quo S. Saturninus ibi est (...)*. (G. Besse, *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne, autrement appelez princes des Goths, ducs de septimanie, et marquis de Gothie*, Paris, 1640, p. 438-439).

66 Par exemple, le rôle encore mal cerné d'Acfred à Poitiers ou la confusion sciemment créée entre les deux évêques Hilaire, de Carcassonne et de Poitiers. Il faudrait aussi mieux comprendre la situation de ce Roger allié à Guillaume Tête d'Étoupe. On peut mentionner également qu'un abbé de Montolieu (de 898 à 906) porte un nom totalement inusité dans la région : Ramnulf/ Rannoux, qui constitue un *Leitname* chez les Poitevins.

67 *HGL*, V, 344.

fidèlement à celui qui est quadrillé par la congrégation de l'abbé Garin : Lézat, Saint-Hilaire, Cuxa, Alet et Mas-Grenier⁶⁸ ; on peut d'ailleurs s'interroger sur le rôle du comte et de ses divers voyages à Rome dans l'instauration de cette association d'abbayes. Mais Roger réussit aussi à élargir son emprise en négociant de beaux mariages pour ses enfants : Ermessinde avec le comte de Barcelone, Bernard avec la comtesse de Bigorre, mais surtout Raimond, son fils aîné, qu'il maria avec la fille de Guilhem, vicomte de Béziers et d'Agde, lui aussi porteur par d'autres voies de l'héritage guilhelmide en Languedoc. Puis, après le mariage au milieu du XI^e siècle d'Ermengarde, arrière petite-fille de Roger, avec Raimond Bernard, ce furent les Trencavel, vicomtes d'Albi, qui reprirent le flambeau de cette opposition anti-toulousaine. Mais en fait, dès la fin du X^e, étaient en place les clivages qui allaient aboutir à la grande guerre méridionale du XII^e siècle, et finalement à la Croisade albigeoise.

68 Un autre lien avec l'Auvergne est à souligner : ce milieu monastique constitué autour de Garin fut aux origines de l'abbaye de La Cluse en Piémont, fondée par Hugues de Montboissier. Le premier abbé de La Cluse, Artvertus, était un ancien moine de Lézat ; et le troisième, Benoît, venait de Saint-Hilaire — il s'agit du fameux Benoît qui s'opposa à Adhémar de Chabannes sur la question de l'apostolicité de saint Martial (voir C. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges...*, p. 291 et suivantes ; et ses deux articles : « L'abbaye Saint-Michel de La Cluse et le Midi de la Gaule », *Sviluppo e funzionamento delle reti monastiche nel medioevo*, Attraverso le Alpi, colloque Cervere-Vlagra, 2004, à paraître, et « De la Cluse à Cuxa », *L'an mil, fin d'un monde ou renouveau ?*, 33^e Journées romanes de Cuxa, Cahiers de Saint-Michel de Cuxa, 2001.